



Déclaration Liminaire

Commission Administrative Paritaire Catégorie A

24 Janvier 2023

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

En préambule l'UNSA Défense vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2023. Formulons des vœux pour un dialogue social apaisé et constructif. En effet, la mandature 2018-2022 s'est terminée sur plusieurs constats bien tristes. Nous voici donc à l'aube d'un nouveau fonctionnement quadriennal au travers cette nouvelle instance des CAP Cat A.

La forte participation aux élections professionnelles 2022, a confirmé la confiance portée par 35% des agents de notre ministère plaçant l'UNSA Défense comme la première organisation syndicale auprès de cette instance. Forts de cette représentativité, les nouveaux membres élus de l'UNSA Défense, dans cette CAP des Catégories A, s'attacheront à respecter par leur implication la confiance qui leur a été portée.

Ils sauront porter leur analyse à la réussite des divergences et convergences de chacun des dossiers qui seront évoqués lors de chacune des instances, et ce dans l'intérêt des agents mais aussi l'intérêt général.

Au regard du règlement intérieur évoqué hier lors de la réunion d'information, l'UNSA Défense porte attention et vigilance sur l'article 4 relatif aux convocations et sur l'article 14 relatif aux représentants suppléants. Nous préciserons notre position et nos propositions lors des débats contradictoires.

De plus, saison hivernale oblige, et en ces temps compliqués de discussions sur l'allongement de la durée du temps de travail, nous appelons l'attention particulière des employeurs dans la rédaction des CREP. En effet certaines maladresses déjà relevées, soit par manque de formation du notateur, soit par méconnaissance du statut de fonctionnaire, pourraient conduire à une augmentation des nombres de recours justifiés de manière exponentielle.

Enfin, alors que le pouvoir politique veut rendre attractive la fonction publique, le constat est malheureusement toujours et encore à l'opposé. Les concours n'ont plus la côte et les démissions se font de plus en plus nombreuses. Il est urgent de prendre en compte sur cette nouvelle mandature les propositions constructives portées par l'UNSA Défense lors des mandatures précédentes et pour l'ensemble des agents de la catégorie A. Durant cette nouvelle mandature, l'UNSA Défense veillera à rester dans la continuité des propositions déjà portées.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre écoute.